

Les motards contre le harcèlement

Deux associations de motards, Stor Born et Famille Motards le Pouvoir du Cœur, ont manifesté devant le collège Emile-Maupas.

La mobilisation

Les motards font front contre le harcèlement scolaire. Une soixantaine d'entre eux, réunis par les associations calvadosiennes Stor Born et Famille Motards le Pouvoir du Cœur, a défilé du magasin [Leclerc](#) jusqu'au collège Emile-Maupas de Vire Normandie, vendredi dans l'après-midi. « **On est là pour faire comprendre aux enfants qu'ils ne sont pas seuls dans ces moments douloureux** », affirme Claire Costa, la coprésidente de Famille Motards le Pouvoir du Cœur.

La foule de motards s'est calmement installée devant l'établissement pendant une heure, en brandissant des panneaux d'information sur le harcèlement scolaire à destination des élèves de l'établissement.

Une jeune élève harcelée s'est brièvement exprimée devant les motards pour les remercier. « **On espère surtout que ça va s'arranger** », a répondu l'un d'entre eux. « **Normalement, on n'a jamais besoin de revenir devant un établissement** », explique Roxane Deligny, la présidente de Star Born.

Protocole anti-harcèlement déclenché

Le déclencheur de cette manifestation a été le témoignage d'une mère qui a dénoncé le harcèlement dont était victime sa fille de 11 ans scolarisée au collège [Maupas](#) chez nos confrères de *La Voix Le Bocage*. Depuis, d'autres cas sont parvenus aux oreilles des associations. « **On parle d'agressions physiques et morales, qui ont pu conduire à des actes d'automutilation** », assure Claire Costa.

Les associations avancent que plusieurs plaintes (cinq à sept) ont été déposées par des parents d'élèves de l'établissement – une information qu'a pu nous confirmer la gendarmerie, qui a ouvert une enquête après les premiers signalements fin 2024. Plusieurs parents et victimes ont été entendus.

Contactée, la direction du collège Emile-Maupas n'a pas souhaité répondre à *Ouest-France*.

Dans la semaine, le rectorat nous a affirmé que le protocole de lutte contre le harcèlement à l'école Phare avait été déclenché après plusieurs signalements écrits fin janvier autour d'une élève victime dans l'établissement, et qu'aucun autre fait sur cette même élève n'avait depuis été rapporté au collège.

Baptiste ALLAIRE.

